



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

« Au centre de l'info » !

AU CENTRE DE L'INFO

viens découvrir ton centre d'info

aucentredelinfo.be

MOBILITÉ INTERNATIONALE
CITOYENNETÉ
PROTECTION SOCIALE
VIE FAMILIALE ET AFFECTIVE
LOGEMENT
ENSEIGNEMENT
FORMATION
QUALITÉ DE VIE
JOB
LOISIRS

INFORM JEUNES
SIEP
CID
Avec le soutien de la
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La semaine du 22 au 27 mai 2023, nous participons à la semaine « Au centre de l'info » ! Mais qu'est-ce que c'est exactement ?

Toute la semaine prochaine, partout en Wallonie et à Bruxelles, de nombreux centres d'accueil (dont nous !) t'ouvrent leurs portes pour t'aider à répondre aux questions que tu te poses, pour te familiariser avec les centres

jeunesse !

Notre but ? Te donner accès à toutes les infos dont tu as besoin pour mieux prendre des décisions dans ta vie quotidienne ! Nous voulons te rappeler que pendant toute l'année tu as accès et droit à une aide, et cette aide, c'est nous les centres d'infos ! Orientation, études, sexualité, santé, famille, travail, mobilité,... Nous sommes là pour t'aider, sans jugement, gratuitement et en respectant ton anonymat !

Pour l'occasion, nous participons et animons de nombreuses activités :

23/05/2023

10:00 – 17:00 : **Salon Habitoools**

Chaussée de Mons, 95 à 1070 Anderlecht

24/05/2023

14:00 – 15:30 : Animation « **Les modalités de recours en secondaire** »

Rue Louis Scutenaire, 13-14 à 1030 Schaerbeek

16:00 – 17:30 : Animation « **L'orientation dans le supérieur suite au nouveau décret-paysage** »

Rue Louis Scutenaire, 13-14 à 1030 Schaerbeek

26/05/2023

10:00 – 16:00 : **Salon emploi** de Jette

Place Cardinal Mercier à 1090 Jette

Tu veux t'inscrire aux animations ? N'hésite pas à le faire par mail inforjeunes@jeminforme.be ou par téléphone au **02/733.11.93** !

Nous espérons vous voir nombreux ! Plus d'infos juste ici: <https://www.aucentredelinfo.be/centre/voir/7>

N'oublie pas que toute l'année, Infor jeunes t'accueille dans ses permanences :

Infor Jeunes Schaerbeek

Lundi au vendredi

13h à 18h

Chaussée de Louvain, 339

1030 Schaerbeek

Bureau International Jeunesse (BIJ)

Mardi et mercredi

13h à 17h

Rue du Commerce, 18

1000 Bruxelles

Point d'information jeunesse (PIF)

Jeudi

13h30 à 17h

Rue Rossini, 16

1070 Anderlecht



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)

- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Un changement d'option dans le secondaire est-il possible?



Tu es en secondaire et tu souhaites changer d'option. Le changement d'option et/ou de forme d'enseignement est parfois possible, mais il n'est pas permis à n'importe quel moment de l'année et à n'importe quelle condition.

D'abord, sache dans tous les cas que le changement souhaité doit correspondre à l'attestation d'orientation reçue. Par exemple, si tu as reçu une AOB pour une option en 4ème Professionnel, tu ne peux pas en cours d'année décider de changer pour une 4ème Général. Il faut toujours avoir obtenu une attestation d'orientation permettant l'admission pour l'option/section vers laquelle on demande le changement.

Dans le 1er cycle, le principe est qu'un élève doit soit avoir obtenu son CE1D, soit avoir fait 3 ans dans le 1er degré pour changer de forme d'enseignement. Certains changements sont

néanmoins possibles. Il est ainsi permis de passer d'une 1ère année différenciée (1D) vers une 1ère année commune (1C) **jusqu'au 14 novembre** si l'élève a obtenu l'avis favorable du Conseil d'admission. Il est également permis d'orienter un élève qui est en 2ème Supplémentaire (2S) vers une 3ème Professionnelle (3P) si l'élève possède le CEB et si la demande est introduite **avant le 15 janvier** de l'année scolaire en cours.

Dans les deuxième et troisième degrés (3ème, 4ème, 5ème et 7ème années du secondaire), le changement de forme et/ou de section est possible **jusqu'au 15 mai**.

Si le changement intervient **avant le 16 novembre**, le changement s'effectue sans l'accord du Directeur. Si le changement intervient **entre le 16 novembre et le 15 mai**, l'accord du Directeur après avis du Conseil de classe est obligatoire.

Attention : La 5ème et la 6ème année doivent se faire dans la même forme et la même orientation d'études, où le CESS ne pourra pas être délivré. Il n'y a donc pas de possibilité de changer d'orientation entre la 5ème et la 6ème, à moins de recommencer une 5ème dans la nouvelle orientation souhaitée. La possibilité de dérogation ministérielle auprès de l'administration n'existe plus.

Si tu te poses des questions à propos de ton orientation, n'hésite jamais à prendre contact avec le Centre PMS de ton école et/ou un Centre d'orientation parmi ceux référencés sur la page suivante de notre site : <https://www.jeminforme.be/orientation-scolaire/>

Vous retrouvez également des informations sur le changement d'option via la page de notre site : <https://www.jeminforme.be/changement-d-ecole-et-d-option/>

Nous te souhaitons une très belle année scolaire.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Nouveau numéro vert bruxellois pour les urgences sociales

Lancement du numéro vert 0800/35.243 pour toute personne en situation de précarité urgente qui désire être écoutée ou orientée vers un opérateur adéquat.



Ce service Bxl-Soutien gratuit assuré par des travailleurs

centres d'aide aux personnes et des centres d'action sociale globale est accessible du lundi au vendredi entre 8h et 20h et le week-end entre 10h et 18h

Plus d'infos sur :
<https://info-coronavirus.spfb.be/bruxelles-soutien>

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES